

de s'étendre afin de contribuer au développement et à l'expansion des services de bien-être au Canada. Cette année, un million de dollars a été affecté au programme, au regard de 500,000 au cours de l'année financière 1963-1964. Le programme actuel prévoit une augmentation annuelle de \$500,000 par année jusqu'à concurrence de 2.5 millions. Dans l'ensemble, le programme est appliquée avec souplesse, d'une façon directement ou grâce à des dispositions conjointes prises avec les provinces. Les efforts portent sur trois principaux secteurs: l'amélioration et l'augmentation du personnel de bien-être, l'expansion des services de bien-être et les recherches qui permettent d'espérer des améliorations sensibles dans ce domaine.

Et en dernier lieu, monsieur le président, je voudrais dire quelques mots au sujet d'un programme peu coûteux, mais qui suscite un vif intérêt public soit la santé et le sport amateur. Le montant mis à notre disposition cette année a été porté à 3 millions. Bien qu'il soit trop tôt pour effectuer une évaluation définitive de la répercussion du programme sur la valeur physique et le sport amateur au Canada, un nombre croissant d'indices révèlent que des progrès sensibles sont réalisés dans certaines parties importantes du programme. Des subventions de un million ont été accordées à 43 organismes nationaux régissant les sports et la valeur physique et 56 p. 100 de ce montant ont été affectés à l'entraînement des instructeurs et des sportifs. Environ 25 p. 100 ont été consacrés à l'aide aux épreuves nationales et 15 p. 100 à l'aide aux épreuves internationales.

Une somme d'un million de dollars a été attribuée aux provinces afin de leur aider à améliorer les services sur le plan local, qui constituent le flot nourricier du programme. Les subventions sont accordées selon la formule par laquelle le gouvernement fédéral verse 60 p. 100 et les provinces 40 p. 100, sauf dans le cas des bourses accordées aux étudiants non diplômés où le gouvernement fédéral verse tout le montant. Depuis un mois ou deux, nous avons pu présenter aux provinces de nouveaux projets d'accords triennaux; à l'heure actuelle, nous négocions avec les provinces à cet égard. Jusqu'ici, les accords n'étaient que d'un an et les provinces s'en plaignaient, vu qu'il leur était impossible d'élaborer des projets s'étendant sur une si courte période.

Le reste des fonds a été affecté au programme de bourses pour études post-universitaires par lequel nous avons aidé à la formation d'enseignants très compétents, aux recherches en matière d'aptitude physique; à cet égard, nous jouissons de la collaboration des universités quant à l'établissement d'un programme qui nous en dira plus long sur la

nature des aptitudes physiques et quant à l'élaboration d'un programme en vue d'assurer un service d'information technique, y compris des films, des manuels d'instruction et autres éléments techniques destinés à la formation d'amateurs de sport. Le programme n'a pas été utilisé à des fins d'immobilisations, car celles-ci exigent des sommes trop élevées qui dépassent un crédit de 3 millions de dollars. Toutefois, le ministère est en rapport avec le ministère du Travail et, grâce au programme d'encouragement aux travaux d'hiver dans les municipalités, il fournit de l'aide pour la construction d'installations devant servir à des fins sportives et récréatives.

Voilà donc en résumé, monsieur le président, quelques-unes des principales activités du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social qui comprend environ 29 divisions. Il faudrait beaucoup de temps pour donner au comité un rapport détaillé sur chacune d'elles. Je dirige le ministère depuis une quinzaine de mois et, chaque jour, je découvre des choses nouvelles, de nouveaux services ou employés qui relèvent de moi. Mon travail me plaît. J'aime mes collaborateurs.

En terminant, je tiens à mentionner la secrétaire du ministère, M<sup>lle</sup> Olive Waters, qui est ici devant moi. C'est la première fois, qu'au cours de l'examen des crédits de mon ministère, une femme est ici pour me conseiller. J'ajoute avec regret que M<sup>lle</sup> Waters termine sa dernière année dans nos services. J'aimerais également remercier la Chambre de la courtoisie dont elle a fait preuve à mon endroit, sauf au cours des 30 premières secondes...

**M. Knowles:** Nous ne sommes pas tous à blâmer sous ce rapport.

**L'hon Mlle LaMarsh:** ... et à l'endroit de mon ministère dans le passé, et de la rapidité avec laquelle, je l'espère, les honorables députés étudieront les présents crédits exposés dans le Livre bleu.

**L'hon. M. Monteith:** Monsieur le président, le ministre a demandé qu'on adopte rapidement ses crédits et il peut sûrement y compter. Comme en s'en souviendra, lorsque nous avons étudié les crédits provisoires, le 28 juillet dernier, nous avons consacré une journée entière à discuter des crédits du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Bon nombre des membres du parti auquel j'ai l'honneur d'appartenir ont alors pris la parole. Par la suite, sous l'effet de certaines pressions, le ministre a répondu, le 5 août, à certaines des questions posées. En conséquence, nous estimons que nous avons déjà discuté dans une certaine mesure des crédits dont nous sommes saisis. Mes collègues et des membres d'autres partis voudront sans doute traiter de certains points, mais, en ce qui concerne notre